

Heuringhem

Le Maire n'a pas dit son dernier mot dans le dossier de la porcherie

Publié le 16/12/2015 à 16h30



C'est une nouvelle fois devant une salle comble que l'association AIVES a tenu lundi soir une réunion publique
(© K. Delplace - Delta FM)

Les opposants à la porcherie d'Heuringhem restent mobilisés... L'association AIVES a tenu une réunion publique lundi soir pour informer la population sur ce dossier. Le maire en a profité pour rappeler son opposition à ce projet. Jean-Paul Lefait reste déterminé à ne pas valider la demande de permis modificatif déposée par l'agricultrice. Il doit rencontrer son avocat dans les prochains jours pour travailler ses arguments.

Suite à l'annulation partielle du premier permis, l'agricultrice réclame plus de 800 000 euros d'indemnités à la mairie, accusée de faire perdre du temps et donc de l'argent à l'exploitante. Rappelons que la construction de la porcherie est stoppée depuis 2013.

Karine DELPLACE

Le permis de construire modificatif, le maire n'a pas voulu le valider, il a émis un avis défavorable. Une position pas convaincante selon la justice, qui a demandé à Jean-Paul Lefait de revoir sa copie. Le maire a pris la parole hier à la fin de la réunion pour préciser qu'il ne baissait pas les bras pour autant :